

## « Je suis Notre-Dame-du-Rosaire »



*O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous !*

Croisade du Rosaire, 58 avenue Saint-Pierre, 94420 Le Plessis-Trévisé

### EDITORIAL

### LOURDES 1858 - 2008

Chers amis,

Il y a cent cinquante ans, du 11 février au 16 juillet 1858, la Très Sainte Vierge, a favorisé la petite Bernadette Soubirous de 18 apparitions. Bernadette avait quatorze ans et était pratiquement illettrée. Sa famille vivant dans une grande pauvreté, elle fut admise cette année-là dans la classe des indigents à l'Hospice de Lourdes tenu par les Sœurs de l'Instruction Chrétienne et de la Charité de Nevers. Deux ans plus tard, le 15 juillet 1860, elle fut accueillie comme pensionnaire à l'Hospice. Elle y termina pratiquement là sa vie publique et dès le 4 juillet 1866 elle quitta Lourdes, à 22 ans, pour entrer comme postulante chez les Sœurs de Nevers. Le « monde » n'entendra plus parler d'elle jusqu'à sa mort le 16 avril 1879 à 35 ans. Dès le 18 janvier 1862, l'Evêque de Tarbes reconnut la réalité de ces 18 apparitions.

Que s'est-il passé durant ces apparitions ?

Les deux premières (11 et 14 février) furent en quelque sorte une préparation.

Bernadette devant la Belle Dame qui s'était présentée à son regard dans l'anfractuosité au-dessus de la grotte de Massabielle, sur les bords du Gave, se sentit poussée à réciter son chapelet qu'elle avait toujours dans sa poche. A genoux, le visage illuminé, elle ne pu le commencer qu'après que la Dame eut fait son signe de croix. L'Apparition l'accompagnait à la fin de chaque dizaine pour dire avec elle : « *Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto* ».

A la troisième apparition (18 février), la Dame lui dit : « *Voulez-vous avoir le bonté de venir ici pendant quinze jours ?* » Bernadette répondit : « *Oui, Madame, je vous le promets... si mes parents le permettent* ». Et la Dame lui dit « *Je ne vous promets pas de vous rendre heureuse en ce monde, mais dans l'autre* ». Et Elle ajouta : « *Je désire y voir du monde* ».

Lors de la quatrième apparition (19 février), Bernadette, accompagnée de sa maman, de sa tante et de quelques autres femmes, récita son chapelet après avoir fait un beau signe de croix comme le lui avait montré la Dame qui la remercia d'être venue et lui dit que plus tard Elle aurait des révélations à lui faire.

A la cinquième apparition (20 février), devant sa mère, sa tante et une trentaine de personnes, comme d'habitude, Bernadette récita son chapelet et confia ensuite à sa mère que la Dame lui avait « *appris mot à mot une prière pour elle toute seule* »

Pour la sixième apparition (21 février) il y avait plusieurs centaines de témoins et parmi eux un médecin qui ne releva chez la jeune fille « aucun signe de surexcitation nerveuse » mais après l'expression d'une grande béatitude, l'apparition d'une grande tristesse, deux larmes roulant sur ses joues. La Dame lui avait dit : « *Priez pour les pauvres pécheurs, pour le monde si agité* ». Son père ce soir-là défendit à Bernadette de retourner à la grotte.

Le lendemain 22 février il n'y eut pas d'apparition. Elle se sentit attirée à la grotte et y récita son chapelet devant de nombreuses personnes. Elle expliqua par la suite à ses parents qu'une barrière invisible l'empêchait de passer mais qu'une force irrésistible l'avait emmenée à la grotte. Pensant avoir déplu à la Dame, Bernadette ne cessera de pleurer toute la soirée et son père leva l'interdiction.

Le 23 février, septième apparition. Dès 6 h. du matin, près de deux cents personnes attendent en priant à genoux, dont plusieurs messieurs incrédules. Bernadette arriva accompagnée de sa mère et de quelques autres personnes. Dès son arrivée et les premiers Ave, elle entra en extase et y resta une heure. La Dame lui confia trois secrets qu'elle emporta dans sa mort.

400 à 500 personnes se retrouvèrent le 24 février pour la huitième apparition. L'historien et témoin des apparitions, Monsieur Esrade, nous dit que « La voyante, peu après être entrée en extase, s'était mise à écouter du côté du rocher, puis, comme quelqu'un qui apprend une douloureuse nouvelle, elle avait laissé tomber ses bras, et des larmes abondantes coulaient sur ses joues. Dans une attitude humiliée, elle avait gravi, à genoux, la pente qui précédait la niche, en embrassant le sol à chaque pas. D'après les témoignages on doit conclure que la Dame comme d'habitude s'est montrée d'abord sur l'églantier puis a disparu. Bernadette l'a recherchée « *sous la voûte de la grotte* » où elle l'a retrouvée. Elle se retourna alors vers la foule. Son visage en pleurs, la voix étranglée de sanglots elle transmis le message de la Dame : « *Pénitence, Pénitence, Pénitence !* »

Neuvième apparition (25 février). Obéissance et humilité de Bernadette. La foule de 400 personnes peut constater que Bernadette obéit à des ordres apparemment incompréhensibles. Elle s'avance sur ses genoux jusqu'au fond de la grotte, puis redescend vers le Gave, s'arrête brusquement et fait demi-tour pour revenir dans la grotte et là semble écouter quelqu'un dont elle ne comprend pas les ordres. Ensuite elle gratte la terre, boit d'une eau qui en sort, s'en lave et montre au public un visage barbouillé de boue. Enfin elle mange de l'herbe. Pendant que Bernadette voit la Dame lui sourire, la foule pense que la petite est devenue folle. Bernadette expliquera : « *Comme j'étais en prière, la Dame m'a dit d'une manière amicale en même temps que sérieuse : « Allez boire à la fontaine et vous y laver ». Comme je ne savais pas où était cette fontaine je me suis dirigée vers le Gave pensant que cela n'y faisait rien. La Dame m'a rappelée et m'a fait signe du doigt de me rendre sous la grotte à gauche. J'ai obéi mais je ne voyais pas d'eau. Ne sachant où en prendre, j'ai gratté la terre et il en est arrivé. Je l'ai laissée s'éclaircir un peu, puis j'ai bu et je me suis lavée. »* Interrogée sur le pourquoi de son

geste, elle répondit, « *La Dame m'y a poussée par un mouvement intérieur* ». Depuis 150 ans cette source coule et permet chaque jour à des milliers de pèlerins de boire et de se baigner. L'eau n'a jamais manqué quel que soit le nombre de pèlerins.

Le 26 février. Pas d'apparition ! Bernadette affirmera plus tard qu'elle avait été privée de l'Apparition deux fois au cours de la quinzaine, le lundi 22 et le vendredi 26. Pourquoi ce jour là. La Dame veut-elle souligner ainsi l'importance de cette source qui va devenir le signe de sa présence comme médiatrice de grâces ?

Le lendemain 27 février, dixième apparition, 800 à 900 personnes attendent Bernadette à 6 heures et demie. Pendant un quart d'heure Bernadette marche sur les genoux en baisant la terre. *La Dame m'avait dit : « Allez baisser la terre par pénitence pour les pécheurs »*. Par deux fois Bernadette commande par geste à la foule de faire de même. La deuxième fois celle-ci obéit. La Dame dira encore : « *Allez dire aux prêtres de faire bâtir ici une chapelle* ».

Pour la onzième apparition le dimanche 28 février, malgré le froid et la pluie, un ou deux milliers de personnes attendent Bernadette qui arrive à 7 heures. Lorsqu'elle se met à genoux, récite son chapelet et baise la terre, tous font de même. La Dame fait à Bernadette quelques recommandations pour la fortifier face aux épreuves qui l'attendent. L'après-midi, elle sera interrogée par un juge qui la menace de prison.

La douzième apparition a lieu le 1<sup>er</sup> mars. Pour la première fois, son père accompagne Bernadette à la grotte où l'attendent 2 600 personnes. La Dame nous apprend à aimer notre chapelet et à le garder. Bernadette s'étant servi du chapelet d'une autre, la Dame lui demanda : « *Qu'est devenu votre chapelet ?* » Bernadette tira le sien de sa poche et le montra à la Dame qui lui dit en souriant : « *Servez-vous de celui-là.* »

A la treizième apparition, le 2 mars, la foule peut être estimée à 3 000 personnes. La Dame répètera son message du 27 février : « *Vous irez dire aux prêtres de faire bâtir une chapelle et d'y venir en procession.* » Bien qu'ayant déjà été mal reçue par M. le Curé, Bernadette aura la courage d'aller le trouver deux fois ce jour là, matin et soir.

Le commissaire de police estima que 4 000 personnes attendaient Bernadette le matin du 3 mars pour la quatorzième apparition qui n'aura pas lieu. Après avoir prié longuement Bernadette se relava en larmes en disant : « *Elle ne m'a pas apparu* ». Dans la matinée elle retourna à la grotte à la suite d'un appel intérieur de la Dame et cette fois elle vit la Dame qui lui dit : « *Vous ne m'avez pas vue ce matin, parce qu'il y avait des personnes venues ici pour voir la contenance que vous auriez en ma présence, et qui n'en étaient pas dignes, car ayant passé la nuit à la grotte, elles l'ont déshonorée* » Bernadette ira dire à M. le Curé : « *La Dame a souri quand je lui ai dit que vous demandiez un miracle. Quand je lui ai dit de faire fleurir le rosier, elle a souri de nouveau ; mais Elle tient à sa chapelle.* »

Quinzième apparition (4 mars, dernier jour de la quinzaine). Bernadette se rend à la grotte après la messe un peu après 7 heures. 2 000 personnes assistent à son ravissement qui dure une heure, après le troisième Ave de la seconde dizaine. La Dame se montre d'abord dans l'excavation de droite au dessus de la grotte. Puis Bernadette doit monter sous le rocher où, en pleurant, elle parle longuement avec la Dame qui, déception, ne s'est pas montrée aux pèlerins et ne s'est pas nommée. Le rosier n'a pas fleuri. Des centaines et des milliers de personnes viendront visiter la grotte les jours suivants inaugurant ainsi le pèlerinage. Des miracles s'y produiront.

Seizième apparition en la fête de l'Annonciation le 25 mars. La veille, Bernadette entend l'appel de la Dame. Peu après 5 heures, il fait à peine jour, elle veut courir à la

grotte mais une crise d'asthme la retarde. En descendant vers la grotte elle voit la niche déjà illuminée. La Dame est là. Bernadette seule la voit, pas la foule qui attend la voyante. Bernadette raconte : « *Quand je fus devant Elle, je lui ai demandé pardon d'arriver ainsi en retard. Toujours bonne pour moi, elle me fit signe de la tête que je n'avais pas besoin de m'excuser. Alors je lui exprimais comme je le pus, toutes mes affections, tous mes respects....Après l'avoir entretenue..., je pris mon chapelet. Pendant que j'étais en prière, la pensée de lui demander son nom s'imposa à mon esprit avec une persistance qui me faisait oublier toutes les autres pensées.* » Malgré la crainte de se montrer indiscreète en renouvelant une demande toujours restée sans réponse, Bernadette se sentait obligée à parler. « *Madame, voulez-vous avoir la bonté de me dire qui vous êtes ? Comme à mes précédentes questions la Dame inclina la tête, sourit mais ne répondit pas.* » Une seconde fois, la même question obtint le même résultat. « *La Dame se tenait debout au-dessus du rosier. A ma troisième demande, Elle prit un air grave et parut s'humilier. Puis Elle joignit les mains, les porta à son cœur et regarda le ciel. Enfin, les séparant lentement, comme dans la Médaille Miraculeuse, et se penchant vers moi, elle me dit, la voix très douce :*

« *Qué soy era Immaculada Councepcius* »

Je suis l'Immaculée Conception

En se désignant ainsi, la Très Sainte Vierge confirmait la définition du dogme de l'Immaculée Conception proclamé 4 ans plus tôt par le Pape Pie IX, le 8 décembre 1854.

Avant de partir Marie répètera encore : « *Je désire une chapelle ici* ».

En quittant la grotte, Bernadette qui ignorait tout de ce que pouvait être l'Immaculée Conception répétait dans sa tête pour ne pas l'oublier, ce que la Sainte Vierge lui avait dit, afin de pouvoir le répéter à Monsieur le Curé. En entendant Bernadette, ce dernier comprit tout de suite que la Dame n'était pas une invention de Bernadette.

La dix-septième apparition aura lieu le 7 avril. La nouvelle s'étant répandue que Bernadette se rendrait à la grotte ce matin-là, elle y trouva 1200 personnes, qui assistèrent à son ravissement pendant trois quarts d'heure.

La dix-huitième et dernière apparition eut lieu le 16 juillet en la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. L'appel surprend Bernadette en prière à l'église vers le soir. Comme l'accès à la grotte a été barricadé par les Autorités, Bernadette se rend sur la rive droite du Gave dans la prairie en face de la grotte. Après quelques instants Bernadette s'écrie « *La voilà ! La voilà ! Elle nous sourit et nous salue par-dessus les barrières* » « *La Vierge s'est montrée au lieu ordinaire, sans rien me dire... Jamais je ne l'ai vue aussi belle* ». Elle la reverra le jour de sa mort le 16 avril 1879.

Quelles réflexions peut-on tirer du récit de ces apparitions ? La Très Sainte Vierge se montre très concise et précise dans ses paroles. Elle ne dit que l'essentiel. *Ne parlons pas à tort et à travers pour ne rien dire. Surveillons notre langue.*

Par son comportement et ce qu'elle demande à Bernadette, Elle nous enseigne l'humilité et l'obéissance. *Ne critiquons pas nos supérieurs*

« *Pénitence ! Pénitence ! Pénitence !* » *Écoutons notre Mère du ciel. Offrons à Dieu toutes nos peines et souffrance et n'hésitons pas à nous mortifier.*

Toutes ces apparitions baignent dans la prière du chapelet que Notre-Dame encourage, accompagne et demande pour les pécheurs. *Ne négligeons pas notre chapelet, quotidien si possible, pour la conversion des pécheurs.*

**Profitons du Chapelet continu nuit et jour que la Croisade du Rosaire organise au mois de mai en l'honneur de Notre-Dame-de-Lourdes et inscrivons-nous**

**généreusement pour une demi-heure ou plus un jour de ce mois auprès du Correspondant de la Croisade du Rosaire de notre chapelle ou prieuré. A partir du 20 avril nous pouvons aussi nous inscrire directement au 01 45 76 36 22. Nous prions Notre-Dame-de-Lourdes, l'Immaculée-Conception, pour les pécheurs et pour l'Eglise. A tous ceux d'entre vous qui le pourrons, nous donnons rendez-vous à Lourdes fin octobre pour le Pèlerinage du Christ-Roi, le pèlerinage du 150<sup>e</sup> anniversaire des apparitions.**

R.DUVERGER

### **Indulgences plénières accordées Par le Pape Benoît XVI**

*à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire des apparitions de Lourdes*

*Le Pape Benoît XVI, par décret de la Pénitencerie Apostolique daté du 21 novembre 2007 et publié le 5 décembre dernier, vient d'accorder de généreuses indulgences plénières, applicables aux âmes du purgatoire, à l'occasion de l'année jubilaire du 150<sup>e</sup> anniversaire des Apparitions de Lourdes. Voici le détail de ces indulgences :*

« Tous les fidèles et chacun d'eux véritablement repentis, purifiés comme il se doit par le sacrement de la confession, et nourris par la sainte communion, élevant enfin de ferventes prières aux intentions du Souverain Pontife, pourront quotidiennement obtenir l'Indulgence plénière, également applicable sous forme de suffrage, aux âmes du purgatoire :

Si du 8 décembre 2007 au 8 décembre inclus de la prochaine année 2008, ils visitent pieusement de préférence selon l'ordre proposé :

1. le baptistère paroissial utilisé pour le baptême de Bernadette ;
2. la maison appelée « cachot » de la famille Soubirous ;
3. la grotte de Massabielle ;
4. la chapelle de l'hospice où Bernadette fit sa première communion

et si, à chaque fois, ils font halte pendant un temps convenable en se recueillant en de ferventes méditations, concluant par la récitation du *Notre Père*, la profession de foi sous une des formes légitimes, et la prière jubilaire ou une autre invocation mariale.

## **LE MOT DE L' AUMÔNIER**

### **Fatima et le sacerdoce catholique (4<sup>e</sup> partie)**

Chers Croisés du Rosaire,

Je continue à vous exposer les liens profonds qui existent entre le Message de Fatima et le sacerdoce catholique, en vous présentant dorénavant les demandes formulées par le Ciel à Sœur Lucie, en 1940 et 1941 ; ces demandes avaient pour but de donner aux deux pays de la Péninsule Ibérique, le Portugal et l'Espagne, les moyens d'assurer leur régénération spirituelle. Ces instantes demandes du Ciel, émaillées de plaintes amères, sont, malheureusement, totalement passées sous silence aujourd'hui, et, de ce fait, très peu connues.

Avant de voir en détail, dans la suite de ce texte, les demandes du Ciel concernant le Portugal (les communications célestes concernant l'Espagne seront exposées dans « *Le Lien* » du trimestre prochain), il convient de citer une lettre de Sœur Lucie, du 24 avril 1940, à son confesseur, le Père Gonçalves :

« [Notre bon Dieu] est peiné, parfois, non seulement à cause de nos grands péchés, mais aussi de **notre grande mollesse et de notre négligence** à répondre à ses demandes. (...) **Les crimes sont nombreux, mais c'est surtout la négligence des âmes dont il espérait l'ardeur à son service qui est maintenant la plus grande. Il est très limité, le nombre des âmes avec lesquelles Il se rencontre.** »

Ces phrases de Sœur Lucie nous montrent clairement la nature des péchés qui peinent le plus le bon Dieu. Nous allons retrouver ces mêmes plaintes célestes à propos du Portugal et de l'Espagne.

Sœur Lucie reçut tout d'abord des communications du Ciel concernant le Portugal, en 1940. Dans une lettre datée du 1<sup>er</sup> décembre 1940, elle s'en ouvre au Père Gonçalves :

« Mais, malgré tout, les Cœurs de notre bon Dieu et de notre bonne Mère du Ciel demeurent tristes et amers. Le Portugal, dans sa majeure partie, ne correspond ni à leurs grâces, ni à leur amour. [Les saints Cœurs de Jésus et Marie] se lamentent fréquemment de la vie de péché de la plus grande partie du peuple, même de ceux qui se disent catholiques pratiquants.

Mais ils se plaignent surtout de la vie tiède, indifférente et trop commode de la majeure partie du clergé, des religieux et des religieuses. Il est très petit et très limité le nombre des âmes avec lesquelles Il se rencontre dans le sacrifice et dans la vie intime d'amour.

« Ces confidences me déchirent le cœur, surtout parce que je suis au nombre de ces âmes infidèles. (...) »

**Dans cette même lettre au Père Gonçalves, Sœur Lucie fait allusion à une communication intime qu'elle avait reçue de Dieu, le jeudi précédent, 28 novembre 1940, alors qu'elle priait à la chapelle de son couvent :**

« Si je ne me trompe, jeudi, à 11 heures du soir, Notre Seigneur m'a dit : « Si le gouvernement portugais, en union avec l'épiscopat, ordonnait qu'au cours des prochains jours de carnaval, des jours de prière et de pénitence [soient prescrits], avec des **prières publiques dans les rues, en supprimant les fêtes païennes, ils attireraient, sur eux et sur l'Europe, des grâces de paix** ». »

Il faut savoir que les festivités du carnaval ont toujours été l'objet de grands excès au Portugal, au grand détriment des bonnes mœurs. De plus, la nature même de cette fête, poussant à vénérer des sortes d'idoles, a toujours été considérée par l'Eglise comme un danger pour la pureté de la foi dans les âmes. Il ne faut donc pas s'étonner de cette demande du Ciel ! De plus, il est à remarquer que Notre-Seigneur voulait que ce soient les autorités civiles qui interviennent, en union avec l'autorité spirituelle, soulignant ainsi l'importance de l'union harmonieuse des deux pouvoirs qui, si elle est pratiquée sincèrement en vue du bien commun de la société et du salut éternel des âmes, est très efficace pour attirer de précieuses grâces de paix sur des pays entiers et même des continents. Grande leçon pour nos temps si troublés !

Sœur Lucie, encouragée par son confesseur, transmet fidèlement ce message céleste, dès le 19 décembre 1940, au cardinal Cerejeira, Patriarche de Lisbonne. On ne sait pas si le gouvernement portugais fut informé, mais cet appel du Ciel poussa l'épiscopat

portugais à publier, le 2 février 1941, une lettre pastorale collective sur « les angoisses de la guerre et **la nécessité de l'expiation** ».

Sœur Lucie, dans sa lettre au cardinal Cerejeira, avait ajouté ce paragraphe très important :

*« En ce moment, il sera bon de ne pas oublier que Notre-Seigneur, en **promettant une protection spéciale à notre nation, l'a aussi déclarée coupable et lui a annoncé qu'elle aurait aussi à souffrir. Cette souffrance consistera dans les conséquences des guerres étrangères qui pourront être plus ou moins graves, selon notre correspondance aux désirs de Notre-Seigneur. Il désire que nous attirions ainsi la paix, non seulement sur le Portugal, mais sur les autres nations.** »*

D'où venait cette protection spéciale de la divine Providence sur le Portugal ? De l'humble obéissance de tout l'épiscopat portugais, autorité spirituelle du pays, à la grâce de Fatima ! Les évêques avaient pris au sérieux la demande de Notre-Dame-de-Fatima de consacrer la Russie au Cœur Immaculé de Marie, et avaient consacré le Portugal à ce Cœur Immaculé dès le 13 mai 1931, renouvelant cette consécration collégiale en 1938. Sœur Lucie écrivait, à propos de cette consécration nationale, dans sa lettre au Pape Pie XII du 2 décembre 1940 :

*« Très Saint Père, si dans l'union de mon âme avec Dieu je ne suis pas trompée, Notre-Seigneur, eu égard à la consécration de la nation que les Excellentissimes prélats portugais ont faite au Cœur Immaculé de Marie, **promet une protection spéciale à notre patrie pendant cette guerre, et que cette protection sera la preuve des grâces qu'il accorderait à d'autres nations si, comme elle, elles lui étaient consacrées.** »*

*De fait, le Portugal fut épargné des horreurs de la Seconde Guerre mondiale. Cela doit nous encourager, chers Croisés, à prier et nous sacrifier pour obtenir la grâce de la soumission du Pape et des évêques du monde entier à la demande de consécration de la Russie au Cœur Immaculé, par Notre-Dame-de-Fatima, les 13 juillet 1917 et 13 juin 1929, et à hâter le moment de cette consécration. (à suivre)*

Abbé Fabrice Delestre.

**C'est la Très Sainte Vierge qui vous suggère de remplir notre caisse quand elle est vide.**

*Votre générosité est notre seule ressource.*

**MERCI A NOS DONATEURS**

**CHÈQUES : à l'ordre de « CROISADE du ROSAIRE »**

**MÉDITATION DES MYSTÈRES DU SAINT ROSAIRE**

*Textes de sainte Marguerite-Marie Alacoque (1647-1690)*

*2° Mystère joyeux : la Visitation*

**« Cœur de Jésus, vivant en Marie, opère en nous ».**

**La veille de la Visitation**, à Matines, ayant fait plusieurs efforts inutiles pour chanter l'invitatoire, ayant même peine à suivre le chœur en psalmodie, au premier verset du Te Deum, je me sentis toute pénétrée d'une puissance à laquelle toutes les miennes s'appliquèrent d'abord en esprit d'hommage et d'adoration.

Et ayant mes bras croisés dans mes manches, une divine lumière s'y vint poser en la figure d'un petit enfant, ou plutôt d'un soleil éclatant, qui me fit dire, dans un profond silence : **« Mon Seigneur et mon Dieu, par quel excès d'amour abaissez-vous ainsi votre grandeur infinie ? - Je viens, ma fille, te demander pourquoi tu me dis si souvent de ne point approcher de toi ? - Vous le savez, ô mon souverain, que c'est que je ne suis pas digne de m'approcher de vous, et bien moins de vous toucher ! - Apprends que plus tu te retires dans ton néant, plus ma grandeur s'abaisse pour te trouver. »**

Il faut faire de votre cœur un trône à son amour et, vous retirant là avec lui, vous y entretenir en silence, en l'adorant et aimant de toutes vos forces et puissances, retranchant toutes pensées inutiles, toutes vaines curiosités, afin d'écouter en silence ce qu'il dira à votre cœur... Autrement, il se retirera de vous et vous ne pourrez apprendre à converser avec lui.

Voilà, mon intime Sœur, notre vraie société et notre délicieuse retraite que ce cœur adorable, où nous vivons à l'abri de tous les orages, et où nous verrons et apprendrons à nous connaître : Je vous avoue que je vous y ai déjà rendu *quelques visites*, car il me semble que l'amour vous y a placée bien avant. Pour moi, il est vrai que j'y aspire.

Visitons-nous souvent (par de saintes prières) dans le Sacré-Cœur de Jésus, et quand vous ne m'y trouverez pas, importunez-Le jusqu'à ce que sa Miséricorde m'y aura mise.

Vous ferez cette aspiration autant de fois que vous pourrez : « Je vous adore et je vous aime, ô Divin Cœur de Jésus vivant dans le Cœur de Marie, je vous conjure de vivre et de régner dans tous les cœurs et de les consumer dans votre pur amour.

Je répandais mon cœur devant Dieu, par l'entremise de la Sainte Vierge, ma bonne Mère, en qui j'avais mis toute ma confiance.

## **LES INTENTIONS DE PRIÈRE**

*« Si nous sommes embarrassés pour choisir une intention de prière au début d'un chapelet ou d'une dizaine, souvenons-nous que Dieu a façonné le cœur de Marie à son image ; il est d'une dimension universelle et personnelle.*

*Marie s'occupe de tous comme si elle n'avait à s'occuper que d'un seul.*

*Elle supplée à nos oublis, Elle démêle nos intentions mal définies.*

**« Prier aux intentions de Marie, en réparation des péchés par lesquels Dieu est offensé et en supplication pour la conversion des pécheurs »**

(Révérend Père Jean Reynaud, fondateur de la Croisade du Rosaire)

## INTENTIONS GÉNÉRALES DE PRIÈRE

**Avril 2008**  
**Pour le Pape et les Evêques**

**Mai 2008**  
**En réparation des « outrages, sacrilèges et indifférences » contre le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie**

**Juin 2008**  
**Pour les vocations sacerdotales et religieuses.**

## INTENTIONS PARTICULIÈRES DE PRIÈRE

Pour remercier la Très Sainte Vierge des grâces reçues.

### DEO GRATIAS

- Pour la guérison d'un fils qui se droguait.
- De la part d'une Croisée pour les grâces reçues qui permettent de supporter une situation de famille difficile à cause d'un fils.
- En action de grâces pour l'apaisement d'un Croisé dépressif et angoissé.
- En action de grâces pour l'amélioration de la vue d'un Croisé pratiquement aveugle.
- De la part d'une Correspondante pour des grâces reçues.

### Pour les Croisés décédés

Monsieur **Louis WEISS**, 67390 Artolsheim.  
Monsieur **Michel LESOT**, 62140 Marconne.  
Monsieur **Jean DESEVEDAVY**, 56800 Aujan.  
Madame **Huguette JORROT**, 21000 Dijon.  
Madame **Yolande RENEL**, 75016 Paris.  
Madame **Cécile LOISEL**, 78000 Versailles.  
Madame **Chantal SACLIER de la BATIE**, 49380 Thouarcé.  
Madame **Geneviève DELPONT**, 31500 Toulouse.  
Madame **REIMOND**, 37700 Rennes.  
Madame **LEMMO**, 66000 Perpignan.  
Madame Thérèse **MEISTERMANN** 67600 Sélestat.  
Monsieur **de SENNEVILLE** 40290 Habas.  
Madame Alice **MERCIER** 42000 Saint-Etienne.  
Madame **R. LAMBÉY** 39100 Dole.  
Madame **Marie-Th. COCHENET** 74000 Annecy.  
Madame **Andrée COLAS** 44118 La Chevrolière.  
Monsieur **Pierre ALLIOT** 35500 Vitry.

Monsieur **Roger PÉQUEUR** 17100 Courcoury.  
Madame **Marie Denise BLIND** 44690 Château-Thébaud.  
Monsieur **Pierre LEGOFF** 44410 Herbignac.  
Madame **Yvonne de GOUYON** 44220 Coueron.  
Monsieur **Albert de LAPASSE** 64110 Jurançon.  
Madame **Jacqueline de LAPASSE** 64110 Jurançon.  
Madame **Nicole EDEL** 68420 Eguisheim.  
Pour le fils décédé d'un Correspondant.

Mettons en oeuvre la Communion des Saints par la prière,  
pour demander à la Très Sainte Vierge son secours dans les épreuves.

*O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à Vous*

## INTENTIONS PARTICULIÈRES

- De la part d'une donatrice pour la conversion de toute sa famille.
- Pour un jeune Rosariste très gravement malade et qui doit être opéré du cœur.
- De la part d'une Croisée pour la conversion de sa mère âgée de 93 ans, et pour qu'elle retrouve la sérénité. Pour le baptême de son plus jeune petit-fils, 8 ans.
- Pour la conversion et la réconciliation d'une famille : un fils qui ne voit plus ses enfants.
- Pour Marielle.
- Pour la maman d'une correspondante, décédée.
- Pour Marie en grand désarroi.
- Besoin de prières.
- Pour R. M. et leur fils. Pour une Correspondante en clinique.
- Pour une belle-maman éprouvée par le manque de pratique religieuse de ses trois fils, dont l'un se sépare de son épouse.
- De la part d'un ménage de Croisés âgés de 98 et 90 ans qui ne savent plus prier que mentalement, en remerciement de toutes les grâces reçues.
- Pour une fillette de 9 ans atteinte d'une leucémie très rare avec seulement 30 % de chances de guérison.
- Pour une famille en difficultés morales et financières, ce qui nuit à l'éducation de leurs 6 enfants.
- Pour un fils pas très gentil avec sa maman.
- Pour Agnès, horriblement éprouvée. De la part d'une Croisée pour la conversion de ses trois enfants et le baptême de ses petits-enfants et surtout pour sa fille de 40 ans dépressive et alcoolique. Son mari et ses petites filles ont quitté la région parisienne et elle ne les voit plus. Elle va d'une maison de désintoxication à une autre et vit actuellement chez son copain !
- Pour que le Bon Dieu accorde un enfant à un couple marié depuis 12 ans et toujours sans enfant.
- Pour une Croisée, Odile, touchée par la maladie d'Alzheimer.
- De la part d'une Croisée qui doit être opérée d'un œil, pour son frère et ses neveux et nièces qui ne pratiquent pas.

- De la part d'une Croisée pour la réconciliation d'une personne avec deux membres de sa famille.
- De la part d'une Croisée pour la conversion de sa famille : un fils marié civilement, 3 enfants non baptisés vivant en concubinage , 4 arrière-petits-enfants non baptisés, deux autres petits-enfants baptisés vivant également en concubinage.
- De la part d'un ménage de Croisés, pour la conversion d'un grand-père vivant dans l'incrédulité et pour la guérison de leur père souffrant d'un cancer.
- Pour confier à la Très Sainte Vierge ses 5 enfants, 12 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants.
- Pour une Croisée malade, pour son fils qui ne pratique pas et pour sa fille qui, vivant en concubinage, envisage de se marier bien qu'elle ne s'entende pas bien avec son compagnon.
- Pour une famille qui se déchire pour quelques hectares de terre depuis le décès du père.
- Pour les 24 petits-enfants d'un ménage de Croisés et spécialement l'aînée qui va se marier dans quelques mois.
- Pour la sœur aînée d'une Croisée.
- De la part d'un ancien Correspondant, pour le retour d'un fils disparu, pour la guérison d'une sclérose en plaques et pour la conversion de plusieurs petits-enfants.
- De la part d'une Correspondante, pour ses nombreuses intentions de prières que nous ne pouvons pas publier faute de place.

**Aux trois enfants à Fatima en 1917, puis à Lucie seule, à Pontevedra en 1925, la Très Sainte Vierge a demandé de prier en acte de réparation pour les péchés qui offensent Dieu et en supplication pour la conversion des pécheurs. Demandons aux bienheureux Jacinthe et François de nous aider à répondre avec générosité aux demandes de la Très Sainte Vierge par :**

- *La récitation quotidienne du chapelet.*
- *La dévotion à son Cœur Immaculé par la confession, la communion, la récitation du chapelet et la méditation des mystères du Rosaire pendant quinze minutes, en esprit de réparation, le premier samedi du mois, 5 mois consécutifs.*
- *La consécration de la Russie à son Cœur Immaculé.*
- *La pratique de la pénitence par le devoir d'état bien accompli.*
- *La prière pour la conversion des pécheurs.*

## DOCUMENTS ÉDITÉS PAR LA CROISADE DU ROSAIRE

### « MEDITATIONS SUR LES MYSTÈRES DU ROSAIRE »

*Citations des Pères de l'Église réunies pour la Croisade du Rosaire par les Pères Dominicains d'Avrillé*

**Ces quinze mystères, publiés dans de précédents « Liens », sont réunis en un seul fascicule : 3 €franco l'unité, 5 €franco les deux, par quantité nous consulter.**

**«LES MYSTÈRES DU ROSAIRE» cahier de coloriage pour les enfants : 3 €franco l'unité.**

**« CÈRÉMONIAL DE L' INTRONISATION DU SACRÉ-COEUR DANS LES FAMILLES PAR LA CONSÉCRATION AU CŒUR DOULOUREUX ET IMMACULÉ DE MARIE » : 3 €franco l'unité**

## AVIS PRATIQUES

- De nombreux envois nous sont retournés pour **adresse incomplète**. Signalez bien votre nouvelle adresse. **en rappelant aussi l'ancienne**.
- Avec leur accord, inscrivez vos parents et amis à la Croisade du Rosaire.
- Nous tenons à votre disposition des chapelets de bonne qualité (fil nylon et bouleau). Bénits, ils ne sont pas vendus (pour ceux qui voudraient aider la Croisade du Rosaire dans les frais engagés, voici un ordre de grandeur : petits 3 € moyens 4,5 € gros 6 €).
- Tracts gratuits sur demande.
- Insignes de la Croisade du Rosaire : 3,8 €

**Chèque à l'ordre de « CROISADE du ROSAIRE »**

**Talon réponse à retourner à :**  
**« CROISADE DU ROSAIRE »**  
 58, Avenue Saint-Pierre.  
 94420 LE PLESSIS-TREVISE

M. Mme. Mlle.....  
 Adresse **actuelle**:.....  
 .....

- J'adhère à la **CROISADE DU ROSAIRE** et m'engage à méditer chaque jour au moins une dizaine de chapelet.
- Je renouvelle mon engagement à la Croisade du Rosaire
- Je m'engage à méditer chaque jour un chapelet entier.
- Je désire recevoir des renseignements complémentaires sur cette association.
- Je fais un don de .....€(Chèque à l'ordre de « CROISADE DU ROSAIRE »)
- Commande de tracts « Croisade du Rosaire » : nombre..... (gratuits)
- Commande. ...chapelet(s), taille (gros, moyens, petits).....
- Commande de documents.....
- **Venant de changer d'adresse, je vous rappelle l'ancienne**

.....

Le.....

Signature